

CONVENTION ANNUELLE

TENUE DANS LA SALLE DE LA SOCIÉTÉ, A ST-ROCH
DE QUÉBEC,

JEUDI, LE 30 MAI 1895

DÉLIBÉRATIONS

A huit heures p. m., M. Joseph Dussault, président, prend le fauteuil et déclare la convention en séance.

Les délégués présents à la convention, sont : Messieurs

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| 1 Arel, J.-F., B. P. | 34 Lafrance, Victor, B. P. |
| 2 Armand, Théophile, B. P. | 35 Lizotte, Fabien-O., B. P. |
| 3 Audibert, L.-Edouard, B. P. | 36 Lortie, Frs., B. P. |
| 4 Alarie, J.-Auguste, S. 3 | 37 Létourneau, George, B. P. |
| 5 Boulanger, Dr. F., B. P. | 38 Laliberté, Edouard, B. P. |
| 6 Bouchard, André, B. P. | 39 Lamontagne, Jos., S. 11 |
| 7 Boulet, Herménégilde, S. 5 | 40 Marois, Félix, B. P. |
| 8 Blondeau, Joseph, S. 7 | 41 Morin, Dr. J.-A., B. P. |
| 9 Bélanger, Octave, B. P. | 42 Marticotte, Adolphe, B. P. |
| 10 Blouin, J.-B., B. P. | 43 Mathieu, Frs.-X., B. P. |
| 11 Bouffard, P., B. P. | 44 Marcotte, C.-B., S. 8 |
| 12 Boucher, L.-A., S. 16 | 45 Mercier, F.-A., S. 2 |
| 13 Côté, Alfred, B. P. | 46 Normand, Alfred, S. 17 |
| 14 Cantin, Victor, B. P. | 47 Ouellet, Alfred, B. P. |
| 15 Côté, Joseph, B. P. | 48 Philibert, J.-Ed., B. P. |
| 16 Côté, Dr. Chs.-E. S. 6 | 49 Poitras, Michel, B. P. |
| 17 Claveau, Louis, S. 12 | 50 Pelletier, Philippe, B. P. |
| 18 Delisle, Jos., B. P. | 51 Paquet, Alexandre, B. P. |
| 19 Dion, Zotique, B. P. | 52 Robitaille, jnr. J.-B., B. P. |
| 20 Dion, Damase, B. P. | 53 Robitaille, L.-P., B. P. |
| 21 Drolet, Zéphirin, B. P. | 54 Robitaille, J.-B., snr., B. P. |
| 22 Dubé, Anselme, B. P. | 55 Ratté, F.-X., B. P. |
| 23 Dussault, Joseph, B. P. | 56 Rouleau, F.-X., S. 15 |
| 24 Dussault, Arsène, S. 9. | 57 Rossignol, Jos., S. 14 |
| 25 Dugal, Chs. T., S. 20 | 58 Samson, J.-O., B. P. |
| 26 Fafard, V.-F., Rév. M. A., S. 4 | 59 Savard, Joseph, B. P. |
| 27 Giroux, Edmond, B. P. | 60 Stafford, Joseph., B. P. |
| 28 Goulet, Onéz., B. P. | 61 Sirois, J.-E., S. 18 |
| 29 Gregoire, Elie, B. P. | 62 Trépanier, Frs., B. P. |
| 30 Grenier, Charles, B. P. | 63 Vézina, George, B. P. |
| 31 Hébert, Chs. Dupont, B. P. | 64 Vien, G.-S., S. 10 |
| 32 Huart, Théophile, B. P. | 65 Welch, Damase, B. P. |
| 33 Lachance, Rév. M. Art., B. P. | |

Les délégués absents sont : Messieurs

- 1 Bernier, C. E., Délégué de la Succursale No. 13.
- 2 Camirand, W., Délégué du Bureau Principal.
- 3 Delisle, Arthur, Délégué du Bureau Principal.

LETTRE

NICOLET, 27 mai 1895.

L. P. ROBITAILLE,
Sec., S. B. S. R.

Cher Monsieur,

Il y a déjà plusieurs jours que j'ai reçu votre carte de créance pour la convention du 30 courant, si j'ai retardé à vous répondre, c'est que je voulais avoir une réponse affirmative à vous donner, mais, par malheur pour moi, je suis forcé de vous annoncer que je ne

pourrai y assister. Le 30 courant, nous avons un terme de plusieurs causes importantes dont je ne puis me dispenser de me retenir ici. Je suis donc obligé de vous adresser ce contretemps qui va m'empêcher de faire plus ample connaissance avec les membres de St-Roch. Cette carte de créance m'a infiniment et ça été une grande surprise de ma part de constater toute la confiance que les Québécois ont en moi et la détermination qu'ils ont pour les membres en dehors de la cité.

Veillez donc agréer mes excuses et faire connaître les personnes majeures qui me retiennent ici. Soyez certain que je suis très chagrin de ne pouvoir assister à votre convention. Mais je n'ai pas la première occasion d'aller serrer la main des officiers et membres de la St-Roch, car je dois aller à Québec dans quelques semaines.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

W. CAMIRAND.

DISCOURS DU PRÉSIDENT

MM. LES DÉLÉGUÉS,

Ceux d'entre vous qui représentent le bureau principal pour ainsi dire chez eux, en sorte qu'il serait superflu de leur dire ce que je pourrais appeler les honneurs de la maison; mais, en tant que représentants des succursales, je m'empresse de souhaiter une cordiale bienvenue. Je suis, messieurs, d'autant plus heureux de vous voir au milieu de nous, que vous représentez des frères collaborateurs qui, tout éloignés qu'ils sont du foyer de notre association, n'en travaillent pas moins avec dévouement et intelligence à son avancement.

IMPORTANCE DES SUCCURSALES

L'œuvre des succursales est devenue un facteur important dans notre organisation. L'année dernière, il y en avait 416, lesquelles étaient inscrites 416 sociétaires; actuellement, il y en a 487, dont dix-neuf sont complètement installées, et le nombre des sociétaires inscrits dans ces succursales s'élève à 709, ce qui accuse une augmentation de 293 ou plus de 70%. Actuellement, le nombre total des sociétaires excède 1700, en sorte que nous sommes inscrits dans les succursales forment bien près de la moitié du total.

Pour les douze mois finissant le 28 février dernier, les dépenses totales de la Société, déduction faite de la balance de l'exercice précédente, se sont élevées à \$13,770.48. Sur ce total, les succursales ont fourni \$6,264.67, ou environ 50%, la balance provenant du bureau principal.

LES SUCCURSALES PAIENT-ELLES LEURS DÉPENSES?

Il y a chez un certain nombre de sociétaires du bureau principal un sentiment d'hostilité assez prononcé contre les succursales, que l'on regarde comme des parasites vivant aux dépens du corps principal de notre association.

Ce sentiment, qui n'est heureusement que celui du bureau principal, est aussi injuste qu'il est erroné. Ainsi que vous le savez, les succursales ont à leur charge, par les états qui vous seront soumis, après avoir payé leurs malades et leurs frais d'administration, les dépenses qui sont versées à la caisse générale la somme respectable de \$3,500.00. La présence de ce fait, il me semble qu'il est difficile de ne pas reconnaître raisonnablement que les succursales sont à charge au bureau principal et des organisations onéreuses qu'il vaudrait mieux supprimer dans l'intérêt général de la Société.

POINTS FAIBLES DES SUCCURSALES.

Je suis en faveur du maintien ainsi que de l'expansion des succursales et depuis que j'ai l'honneur d'occuper la présidence de notre Société, c'est-à-dire depuis le 1er avril 1890, je me suis efforcé d'en établir dans tous les endroits où il est possible de le faire: ce sont autant d'organismes qui soutiennent la vie et la force du tronc principal. Mais, tout en étant favorable aux succursales, je ne me dissimule pas que dans le monde il y a des réformes importantes à opérer. D'abord, il